

J'apprends et j'utilise mes droits à la santé

J'ai le droit de savoir

en Facile à lire et à comprendre



Je veux des informations sur mes droits à la santé

J'appelle Santé Info Droits au 01.53.62.40.30

Des avocats et des juristes répondent à mes questions



Être informé sur mes soins

Je décide pour ma santé

➤ Le médecin doit m'informer :

- de ma santé
- des étapes et des changements de ma maladie
- des traitements possibles et de leurs effets
- des soins possibles et de leurs risques



➤ En cas d'urgence

Le médecin ne me donne pas d'information si :

- je suis inconscient
- je ne peux pas recevoir l'information



➤ Je rencontre des professionnels de santé

Un professionnel de santé, c'est par exemple :

- mon médecin
- mon dentiste
- mon kinésithérapeute
- mon infirmier



➤ Le professionnel de santé doit m'informer sur mes soins

Les informations doivent être claires et complètes

Le professionnel de santé doit vérifier que j'ai compris



- Je peux demander à mon médecin :
- de ne pas me dire mon état de santé
 - de ne pas me soigner



Je dois discuter avec mon médecin
pour prendre cette décision



- Mon médecin est dans l'obligation de me dire mon état de santé si :
- Je peux donner ma maladie à mes proches
- Par exemple : les maladies sexuellement transmissibles



Mon dossier médical

- Je suis soigné par des professionnels de santé
Ces professionnels de santé complètent mon dossier médical



- Je peux demander une copie de mon dossier médical
Pour recevoir une copie de mon dossier médical, je dois :
- écrire ma demande sur une lettre
 - faire une photocopie de ma carte d'identité



- J'envoie au professionnel de santé ces 2 documents par :
- lettre recommandée avec accusé de réception





Ce document est écrit en **F.A.L.C.**

F.A.L.C. c'est le **Facile À Lire** et à **Comprendre**

C'est partir d'un texte difficile et le rendre plus facile à comprendre

France Assos Santé a travaillé avec le Groupe Malécot site de Fives

de l'Association des Papillons Blancs de Lille



Ce document a été réalisé par des personnes en situation de handicap

Elles ont travaillé ces textes pour les rendre « **Facile À Lire** et à **Comprendre** »

CREATEURS DU DOCUMENT

Groupe Malécot site de Fives :

- Moncheaux Jean-Rémy
- Biervliet François



Les équipes de France Assos Santé en partenariat avec :

- l'AFTC Lorraine,
- les adhérents du Groupement d'Entraide Mutuelle l'Avenir de Nancy et des professionnels
- les usagers du CAPS



REMERCIEMENTS

Groupe Malécot site de Fives :

Transcripteurs :

- Antunes Tony
- Vannobel Fabrice
- Dolé Corentin
- Laly Kevin
- Vroland Elodie
- Léonard Alexis

Relecteurs :

- Bonmati Léo
- Nlandu Sofia
- Vendeville Romaric
- Elynd Sulyvant

